



## Communiqué de presse de la FSU-SNUipp44 du 22 juin 2026

Alors que la Loire-Atlantique est placée en vigilance rouge et que les températures dépassent parfois les 35°C dans les salles de classe, la FSU-SNUipp44 alerte les autorités sur les conditions de travail et d'apprentissage devenues inacceptables dans de nombreuses écoles. Des températures supérieures à 30° ont été relevées dans plusieurs écoles du département dès 9h ce lundi matin, ce qui met en danger les élèves et personnels et ne permet pas d'envisager un accueil satisfaisant des élèves aujourd'hui et dans les jours à venir.

Face à des réponses disparates selon les écoles, - fermeture totale ou partielle, accueil ou non, absence totale de mesures ailleurs — les personnels et les familles sont laissés dans l'incertitude.

Il a été rappelé à notre organisation syndicale reçue au ministère le 20 juin sur cette question, que "Le principe général est la fermeture dès lors que la sécurité des élèves et des personnels n'est plus garantie."

La FSU-SNUipp44 dénonce le manque d'anticipation et l'impréparation des pouvoirs publics et rappelle que la santé des élèves comme celle des personnels doit être une priorité. Alors que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient, il est urgent d'adapter les bâtiments scolaires, de mettre en œuvre des consignes claires et de garantir des conditions de travail dignes pour toutes et tous. Alors que des mairies ont pris des mesures de fermetures d'écoles, les enseignant·es et bon nombre de personnels municipaux attendent toujours les décisions préfectorales et de leur autorité de tutelle.

La FSU-SNUipp44 réintère sa demande faite lors de l'épisode caniculaire du mois de mai, pour la tenue en urgence d'un CDEN afin d'apporter des réponses concrètes à une situation qui risque de se reproduire chaque année. Aucune réponse n'a été apportée à cette demande à ce jour.

Il est urgent de réfléchir aux conséquences de cet énième épisode caniculaire et, au-delà de la nécessaire rénovation du bâti scolaire, de débattre du calendrier scolaire, de la répartition des heures de classe dans la journée, du congé climatique pour les personnels – adopté depuis novembre 2024 en Espagne par exemple – et de toutes les entrées liées à l'exercice de nos métiers sous fortes chaleurs et bien sûr des choix politiques à faire, c'est à dire faire fonctionner le service public d'éducation normalement avec les conditions de travail adéquates ou construire un porte-avions à 12 milliards. La question de réduire le fonds vert, destiné aux collectivités territoriales dans leurs investissements au service de la transition écologique de 162,5 millions d'euros soit une baisse de près de 20 % doit se poser.